



OACI

L'AVIATION UNIE

Communiqué de presse

www.icao.int

LE CONSEIL DE L'OACI ÉLIT SON NOUVEAU PRÉSIDENT

MONTREAL, le 18 novembre 2013 – L'Organisation de l'aviation civile internationale (OACI) a annoncé aujourd'hui que M. Olumuyiwa Benard Aliu, du Nigéria, a été élu Président du Conseil de l'OACI.

L'élection par acclamation de M. Aliu a été confirmée lorsque les 36 États membres du Conseil de l'OACI ont marqué leur accord unanime au cours d'une séance de la 200^e session de l'organe directeur. Le nouveau président prendra les rênes de l'Organisation le 1^{er} janvier 2014 pour un mandat d'une durée de trois ans.

« Je suis très reconnaissant à mes distingués collègues du Conseil de l'OACI pour leur appui et leur considération », a dit M. Aliu. « L'aviation est actuellement confrontée à une foule de défis, mais son rôle dans l'expansion du tourisme et l'amélioration de l'accès aux marchés n'a jamais été aussi important pour la société moderne et pour les acteurs économiques locaux, régionaux et mondiaux qui comptent beaucoup aujourd'hui sur des liaisons aériennes sûres et fiables. Je suis impatient de travailler avec mes collègues du Conseil, durant le prochain triennat, sur les grandes questions prioritaires de l'aviation, avec le soutien de la Commission de navigation aérienne et du Secrétariat de l'OACI ».

Avant d'en être élu Président, M. Aliu a siégé pendant huit ans (2005-2013) au Conseil de l'OACI en qualité de Représentant du Nigéria. Il a été Directeur de la Réglementation des transports aériens au sein de l'Autorité nigériane de l'aviation civile (2000-2004) et Président chargé de la formulation de la politique africaine d'aviation civile à l'Union africaine (2009-2011), et il a assuré de nombreuses autres fonctions professionnelles et techniques au service de l'aviation civile de son pays au cours des trente dernières années.

M. Aliu succède au Président sortant Roberto Kobeh González (Mexique), élu en mars 2006, après M. Assad Kotaite, qui a pris sa retraite avant la fin de son mandat. M. Kobeh González est entré en fonctions en août 2006, et il a été réélu pour deux mandats consécutifs, en 2007 et 2010.

« Ce fut un grand plaisir pour moi d'aider à diriger l'OACI et de soutenir l'aviation internationale au cours des sept dernières années, » a indiqué M. Kobeh González. « Connaissant M. Aliu et ayant travaillé avec lui pendant l'essentiel de cette période, je suis heureux que la direction du Conseil ait été confiée à une personne aussi compétente. L'approche diplomatique de M. Aliu et sa capacité démontrée à dégager des consensus seront indispensables au succès de la mission de l'OACI. »

M. Aliu n'est que le cinquième Président du Conseil de l'OACI en presque 70 ans d'histoire de l'institution spécialisée des Nations Unies dans le domaine de l'aviation, qui est responsable de la *Convention relative à l'aviation civile internationale* (Convention de Chicago) et des 10 000 normes et plus de l'aviation civile internationale figurant dans les Annexes à la Convention.

Renseignements complémentaires :

Le Conseil de l'OACI

Le Conseil de l'OACI est un organe permanent responsable devant les 191 États membres de l'Assemblée, l'organe directeur de l'Organisation. Il est composé de 36 États membres élus par l'Assemblée pour un mandat de trois ans. Les États du Conseil sont élus en fonction de trois catégories, comme suit :

- États d'importance majeure dans le transport aérien ;
- États, non inclus à un autre titre, qui contribuent le plus à fournir des installations et services pour la navigation aérienne civile internationale ;
- États, non inclus à un autre titre, dont la désignation assure la représentation au Conseil de toutes les grandes régions géographiques du monde.

www.icao.int/about-icao/pages/Council

Anciens Présidents du Conseil de l'OACI :

Roberto Kobeh González (Mexique)	2006-2013
Assad Kotaite (Liban)	1976-2006
Walter Binaghi (Argentine)	1957-1976
Edward Warner (États-Unis)	1947-1957

Objectifs stratégiques de l'OACI pour 2014-2016 :

- Sécurité
 - Capacité et efficacité de la navigation aérienne
 - Sûreté et facilitation
 - Développement économique du transport aérien
 - Protection de l'environnement
-

Institution spécialisée des Nations Unies, l'OACI a été créée en 1944 pour promouvoir le développement sûr et ordonné de l'aviation civile internationale dans le monde. Elle établit les normes et les règles nécessaires à la sécurité, la sûreté, l'efficacité et la capacité de l'aviation ainsi qu'à la protection de l'environnement en aviation, parmi ses nombreuses autres priorités. Elle est en outre l'instrument de la coopération entre ses 191 États membres dans tous les domaines de l'aviation civile.

Contact :

Anthony Philbin
Chef, Communications
aphilbin@icao.int
+1 (514) 954-8220
+1 (438) 402-8886 (mobile)

Sue-Ann Rapattoni
Adjointe, Communications
srapattoni@icao.int
+1 (514) 954-8221
+1 (514) 212-1051 (mobile)